

Val-de-Marne : tollé après l'arrêt brutal des greffes de foie à Mondor



Créteil. Une « décision inique » : voilà comment la Coordination de vigilance du groupement hospitalier Henri-Mondor qualifie le transfert précipité des greffes de foie. **LP/Agnès Vives**



Les transplantations sont effectuées à l'hôpital Paul-Brousse à Villejuif à compter de ce jeudi. La Coordination de vigilance de l'hôpital de Créteil dénonce une « décision inique ». Le président du Département (PCF) exige « l'égalité territoriale ».



Une « décision inique ». Voilà comment la Coordination de vigilance du groupement hospitalier Henri-Mondor à Créteil qualifie l'annonce faite mercredi par l'Assistance publique-hôpitaux de Paris. L'AP-HP avait fait savoir en milieu d'après-midi que dès le lendemain, [les greffes de foie ne seraient plus pratiquées sur place](#), mais désormais à l'hôpital Paul-Brousse de Villejuif. Une accélération brutale du calendrier, alors que le [transfert de la transplantation hépatique](#) était envisagé depuis l'an dernier.

L'AP-HP l'a justifiée par des « difficultés à organiser, dans des conditions optimales, une phase de transition de plusieurs mois ». Mais d'après la Coordination, mobilisée depuis la découverte fortuite de ce projet de regroupement en novembre, cette décision est « guidée par le retrait ce week-end du deuxième chirurgien en titre. [...] Le directeur général de l'AP-HP a saisi cette opportunité pour mettre en œuvre ce transfert qu'il voulait imposer à tout prix. »

Les parlementaires écrivent à la ministre

Au nom de la Coordination de vigilance de Mondor, le Dr Fabien Cohen juge cette méthode « inadmissible ». Inquiet quant aux conséquences pour l'hôpital et les patients, il en appelle au ministère de la Santé pour réunir « tous les acteurs de ce partenariat indispensable et équilibré entre Paul-Brousse et Henri-Mondor ».

C'est aussi ce que réclame Christian Favier (PCF), président du Département, exigeant « un projet équilibré préservant l'égalité territoriale et sociale d'accès à un service public de

santé de qualité ».

▼

De leur côté, les sénateurs Laurence Cohen et Pascal Savoldelli (PCF), Catherine Procaccia et Christian Cambon (LR), Sophie Taillé-Polian (PS) et Laurent Lafon (UDI) signent un courrier commun adressé à la ministre de la Santé Agnès Buzyn en ce jour de transfert surprise. Ils lui demandent de veiller à ce que « la démocratie sanitaire ne soit pas bafouée ».

Sept députés [Jean François Mbaye, Guillaume Gouffier-Cha, Laurent Saint-Martin, Jean-Jacques Bridey, Frédéric Descrozailles (LREM), Maud Petit (MoDem) et Mathilde Panot (FI)] ont également écrit ensemble à la ministre pour lui demander de « mettre en place une table ronde réunissant l'ensemble des acteurs ». Cette table ronde avait été proposée, rappelle les députés, par le ministère. Elle n'a jamais eu lieu. Un vœu est par ailleurs porté par les élus écologistes d'Ivry-sur-Seine en conseil municipal ce jeudi soir. Il plaide « le maintien du service de greffe hépatique » à Mondor, considérant que sa disparition revient à « porter un coup majeur à la multidisciplinarité de l'établissement. » De son côté, la Coordination de vigilance a prévu de se réunir le 4 juin.

L.M.

Val-de-Marne Henri-Mondor

Paul Brousse AP-HP

greffe hépatique

Bon de réduction

Codes promo Zalando

Codes promo Boulanger

Codes promo Conforama

Le Parisien

Le Parisien

Le Parisien

Le Parisien